



# Retraités avec ou sans tracteur, toutes et tous dans la rue le 26 mars !

## Les faits contredisent les promesses

**Les promesses** du candidat Emmanuel Macron en 2017 : « Dans les cinq ans qui viennent, je ne touche pas à la retraite des retraités. Leur retraite sera préservée, il n'y aura pas de perte de pouvoir d'achat ».

**Les faits** : depuis 2017, une perte de

9,1 % de pouvoir d'achat (augmentation des pensions à 7,9 % pour une inflation de 17 %, plus le cumul des pertes de chacun des 84 mois qui s'élève à près de 3 mois de pension !

Fait rare, le gouvernement a respecté la loi en 2024, les pensions viennent d'augmenter de 5,3 %, comme l'inflation officielle.

**Le respect de la loi n'est pas un cadeau, c'est le résultat de nos mobilisations du 24 octobre.** Le 26 mars prolonge le 24 octobre, sa réussite imposera la prise en compte de nos revendications.

**Pour les personnes en retraite, l'augmentation des prix subie est supérieure à l'inflation « officielle ».** Les dépenses incompressibles augmentent davantage pour les plus de 74 ans :

- **L'alimentation** (notamment à domicile),
- **L'énergie** pour le logement, souvent plus grand et chauffé au fioul ou au gaz, etc.

## Pour les personnes en retraite, la santé coûte de plus en plus cher, trop cher !

**Les gouvernements :**

- **assèchent les ressources de la Sécurité sociale** (exonérations, transfert de la dette Covid...)
  - **réduisent le rôle de la Sécu** : franchises médicales, dépassements d'honoraires,... et doublement du montant des franchises et participations forfaitaires,
  - **transfèrent les compétences de la Sécu aux complémentaires santé**, onéreuses et inégalitaires, ce qui augmente les tarifs (40 % depuis 2018, +7,1 % en 2023 et +20 % pour les seniors en 2024). Beaucoup trop de personnes âgées, qui dépensent plus pour leur santé et doivent cotiser plus, renoncent à une complémentaire et à l'accès aux soins.
- **Nous revendiquons le 100 % Sécu pour les soins et des services publics de proximité !**

**Les gouvernements méprisent les retraité(e)s**, ils promettent et repoussent toujours une loi « grand âge », malgré les scandales de la maltraitance dans les Ehpad, malgré le coût de l'Ehpad plus cher que la pension, pour la quasi-totalité des résident(e)s ! Maintenant, la nouvelle ministre des Solidarités Catherine Vautrin, déclare le 24 janvier 2024 : « *Tout ne passe pas par la loi* » et le 1<sup>er</sup> ministre Gabriel Attal n'en a pas parlé !

- **Nous revendiquons un grand service public de l'autonomie avec zéro reste à charge !**

**Tout cela engendre une augmentation de la pauvreté des retraité(e)s les plus démunis**, 700 000 n'ont que le minimum vieillesse (+10,6 % en un an). Et, *en même temps*, en France selon Oxfam, en 10 ans, il y a 3 fois plus de milliardaires et ces 42 milliardaires ont gagné 230 milliards d'euros, autant que pour faire un chèque de 3 400 euros pour chaque Français.

**Se soigner en Seine-et-Marne devient impossible.  
NOUS NE L'ACCEPTONS PAS, NOUS NE LÂCHERONS PAS.**

Le Samedi 25 novembre 2023, à l'appel des organisations de Retraité(e)s USR-CGT, FSU, UDR-FO, FGR-FP, CFE-CGC et CFTC avec le soutien des Unions Départementales FO, CGT, CFTC, FSU et CFE-CGC nous nous sommes rassemblés à 200 devant la préfecture à Melun pour la Défense du droit à la santé car se soigner dans notre département devient impossible.

Cependant le Préfet et le Conseil Départemental que nous avons rencontrés restent sourds à nos revendications que nous rappelons ci-dessous.

De plus, le nouveau Ministre de la Santé, Monsieur Frédéric Valletoux, est Seine-et-Marnais, il ne peut ignorer la situation de son département. En outre, lui qui considérait la situation des hôpitaux publics "catastrophique" lorsqu'il exerçait la fonction de Président de la Fédération Hospitalière de France. Que fait-il maintenant qu'il est aux commandes ?

### **Nos revendications pour améliorer l'offre de soins sur le département répondent à plusieurs impératifs :**

#### **- La création d'une faculté de médecine de plein exercice et d'un CHU en Seine-et-Marne.**

En Ile de France 17 500 des 47 600 médecins ont plus de 60 ans.

D'ici à 2030, au minimum 2 000 médecins libéraux d'Ile de France vont partir en retraite. Le potentiel d'étudiants arrivant est de 900 à 1 000.

L'Ile de France compte 20 % de la population française et seulement 16 % des étudiants en médecine.

Un **problème majeur** est en perspective. Il faut recruter plus de médecins. Le remplacement du numerus clausus par un « numerus apertus » est insuffisant en raison du manque de places qui engendre une sélection inacceptable pour les jeunes.

- L'accroissement du nombre d'étudiants en médecine avec des **pré-recrutements rémunérés en échange d'un engagement à exercer dans les zones fléchées** aurait le double avantage de **démocratiser** l'accès aux études médicales pour des jeunes issus de milieux modestes et d'installer des médecins là où cela est nécessaire ;

- **La création de centres de santé publics polyvalents avec des médecins salariés** permettant un travail d'équipe, un temps de travail des soignants compatible avec une vie de famille. Cela permettrait des horaires d'accès aux soins élargis, le désengorgement des Urgences.

Cette solution est demandée par de nombreux jeunes médecins, notamment de jeunes femmes. Ce dispositif existe dans quelques communes de Seine-et-Marne mais aussi au niveau d'autres départements à l'initiative de Conseils départementaux (la Saône et Loire par exemple) ;

- **L'arrêt du pillage de la Sécurité Sociale et l'exigence du remboursement des soins à 100% par l'Assurance Maladie Obligatoire et l'interdiction des dépassements d'honoraires ;**

- **L'amélioration de la prévention, notamment la médecine scolaire** qui est dans un état désastreux ;

- **L'arrêt des fermetures de lits et de services et le renforcement matériel et humain de l'Hôpital Public.**

Les conditions de travail et de rémunération des personnels doivent s'améliorer pour devenir attractives (les dernières mesures proposées sont loin d'être suffisantes aussi bien pour les personnels que pour les patients).

**Le mardi 26 mars 2024 : Rassemblements**

**10h00 Préfecture à Melun**

**10h00 Sous-préfecture de Meaux**

**14h00 Ministère des finances - Paris Bercy**